

RECTORAT  
 2G rue Général Delaborde  
 21000 DIJON  
 Mail : dec1.cyclades@ac-dijon.fr

MADAME GEOFFROY Marie Juliette  
 Ginette  
 18 RUE DU PONT CAPUREAU  
 89130 TOUCY



Application mobile : CycladesVerif

Nom de famille : GEOFFROY  
 Prénom(s) : Marie Juliette Ginette  
 Née le : 22/02/2006  
 A : AUXERRE (089)  
 INE : 080169664GA  
 Etablissement : 0891168L LYCEE PIERRE LAROUSSE - TOUCY(0891168L)  
 Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS  
 Catégorie : SCOLAIRE  
 Série : Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) - Mercatique (Marketing)

Jury : STMG1

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
<i>Français écrit</i>	A07 2023	8.00	40.00
<i>Français oral</i>	A07 2023	14.00	70.00
Philosophie	4.00	9.00	36.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	14.00	11.00	154.00
Management, sciences de gestion et numérique	16.00	10.00	160.00
Droit et économie	16.00	14.00	224.00
<b>Totaux</b>	<b>60.0</b>		<b>684.00</b>

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	15.30 (A07 2023)	45.90	3.00	15.50	46.50
Enseignement moral et civique	1.00	15.70 (A07 2023)	15.70	1.00	17.50	17.50
Langue vivante A (Anglais) (ETLV)	3.00	16.70 (A07 2023)	50.10	3.00	13.80	41.40
Langue vivante B (Espagnol)	3.00	10.40 (A07 2023)	31.20	3.00	15.00	45.00
Mathématiques	3.00	15.60 (A07 2023)	46.80	3.00	14.40	43.20
Éducation physique et sportive				6.00	17.00	102.00
Sciences de gestion et numérique	8.00	14.50 (A07 2023)	116.00			
<b>Total de coefficients : 40.0</b>			<b>Total de points : 601.30</b>			

Enseignement(s) Optionnel(s)	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Enseignement optionnel (Éducation physique et sportive)	2.00	18.90 (A07 2023)	37.80	2.00	18.70	37.40
<b>Total de coefficients : 4.0</b>			<b>Total de points : 75.20</b>			

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	684.00
Contrôle continu	40.0	601.30
Enseignement(s) Optionnel(s)	4.0	75.20
<b>Totaux</b>	<b>104.0</b>	<b>1360.50</b>
<b>MOYENNE FINALE</b>		<b>13.09</b>

Décision du jury :

**Admis Mention Assez Bien**



A Dijon, le 08 juillet 2024  
 Pour le recteur et par délégation,  
 Le chef de la division des examens et concours  
 Laurent BARON-LORNAGE

## **RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE**

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

---

### VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

---

### IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.